

20 jan 2023 -09:16

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2023](#)

Protection du consommateur en cas d'insolvabilité des organisateurs de voyages

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et de la secrétaire d'État à la Protection des Consommateurs Alexia Bertrand, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à la protection en cas d'insolvabilité d'un organisateur de voyages ou d'un détaillant.

Le 1er avril 2022, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi relatif à la vente de voyages à forfait liés à des arrangements de voyage et à des services de voyage.

Cet avant-projet de loi vise à établir un partenariat privé/public pour protéger les consommateurs en cas d'insolvabilité d'un organisateur de voyages ou d'un détaillant.

À la demande de la Commission européenne, des adaptations ont été apportées à l'avant-projet de loi, étant donné que le partenariat privé/public constituait une forme d'aide d'État.

Les ajustements effectués concernent :

- la date de début et la durée du partenariat privé/public (art. 3 et 9)
- la part des prestations d'assurance à la charge exclusive des compagnies d'assurance (art. 3)
- la part des prestations d'assurance qui est partagée entre les compagnies d'assurance et l'État (art. 3)
- le montant de la contribution annuelle que les entreprises d'assurance doivent verser à l'État (art. 3)
- l'intervention annuelle maximale de l'État dans le cadre du partenariat privé/public (art. 3).

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Avant-projet de loi modifiant le régime de garantie contre l'insolvabilité des organisateurs de voyages et détaillants visé dans la loi du 21 novembre 2017 relative à la vente de voyages à forfait, de prestations de voyages liées et de services de voyage

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de
l'Economie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Alexia Bertrand, secrétaire d'État au Budget et à la Protection
des consommateurs
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 06
<https://bertrand.belgium.be>

Nele Matthys
Porte-parole
+32 479 90 90 77
nele@bertrand.fed.be